



Avril 2017 n°54

# Neuv'Echos

Périodique d'informations des Neuvecellois  
[www.mairie-neuvecelle.fr](http://www.mairie-neuvecelle.fr)

## Agenda

### A LA SALLE D'ANIMATION

**Samedi 13 mai à 20h30**

Concert du Jardin des Sons

**Dimanche 14 mai**

Vide-grenier

**Lundi 15 mai à 17h30**

Don du Sang

**Jeu 1<sup>er</sup> juin**

Réunion publique de la Municipalité

**Samedi 3 juin**

Rendez-vous aux Jardins

Aussi au Clair Matin

**Vendredi 30 juin**

Soirée Spectacle - Studio pôlettes

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet**

Evènement danse africaine Nyamague

**Dimanche 9 juillet**

Kermesse La Neuvecelloise

**Du 14 au 23 juillet**

Exposition peinture Jean-Pierre et Raymonde Aubert

**Du 3 au 6 août**

Expo de l'Atelier d'art

**Du 9 au 23 août**

Exposition photo Gavot Déclic

### ECOLE

**Samedi 24 juin**

Fête de l'école

### GRANDE-RIVE

**Samedi 29 avril**

Journée animation des Donneurs de sang

**Dimanche 18 juin 16h**

Fête de la Musique

### CLAIR MATIN

**Dimanche 4 juin**

Olympiades

### A L'EGLISE

**Samedi 17 juin 20h**

Concert Luci Belle

### EVIAN GYMNASE LA LÉCHÈRE

**Dimanche 21 mai**

Tournoi de l'Ecole de Hand

## ■ Edito

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois,

La rumeur arrivera-t-elle avant le bruit qui court ?

L'homme n'a jamais marché sur la Lune. Elvis Presley n'est pas mort. La Municipalité a décidé de bétonner Grande-Rive. Il va y avoir un défilé permanent de caravanes des Gens du Voyage vers le Parc de Neuvecelle.

Bien sûr, répandre des bruits, colporter des informations non vérifiées, voire se délecter de nourrir des légendes urbaines fait indéniablement partie de la nature humaine.

Pour autant, alors qu'il existe des moyens d'accéder à la vérité, l'approximation, la déformation des faits, voire le mensonge pour nuire ne sont pas acceptables. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui font le déplacement en mairie pour venir s'informer à la source et ne pas tomber dans ce piège facile.

« La rumeur, cette vérité qui se promène comme un mensonge, de bouche à oreille, qui ne fait pas réfléchir les gens, qui passe comme un soupir au-dessus du vent. »

(Charles SOUCY, *Chroniques des saisons gaspésiennes*)

Cette année a débuté sur les chapeaux de roue. Poursuite des projets de l'école et de l'aménagement de Grande-Rive, dernière réunion publique de la révision du PLU, et bien sûr préparation d'un budget nécessairement rigoureux compte-tenu du contexte de baisse des dotations ont occupé les différentes commissions de travail.

Concernant l'école, les derniers sondages du sol ont montré une mauvaise qualité. On peut s'interroger sur les nouvelles normes drastiques qui nous contraignent à déployer des moyens de construction et notamment des fondations plus coûteuses de plusieurs centaines de milliers d'euros alors que la structure de l'école existante ne présente pas la moindre fissure depuis plus de 30 ans.

Le challenge réside dans la nécessité de conserver la cohérence architecturale tout en contenant au mieux l'enveloppe prévue initialement.

Evidemment, la sécurité de nos enfants n'a pas de prix. C'est aussi la raison pour laquelle nous envisageons avec l'équipe d'architectes d'organiser les travaux de réhabilitation et de construction en site inoccupé. Les enfants pourront ainsi continuer leurs apprentissages en toute quiétude dans une école temporaire, à proximité du centre de Milly.

Nous sommes à mi-mandat, la réalité de ce premier trimestre de 2017 est bien loin de celle de 2014. Le projet initial d'une simple réhabilitation de l'école s'est transformé en véritable ambition d'équipements scolaires, extrascolaires et publics. La baisse des dotations de l'Etat et des subventions a fortement grevé les budgets des collectivités. Les prochaines présidentielles font planer quelques inquiétudes quant à la fiscalité directe locale. Et enfin, notre projet va présenter un surcoût important malgré nous. Toutes ces raisons nous ont conduits à décider d'augmenter la fiscalité locale de 2% cette année et les deux prochaines afin de maintenir un taux d'endettement de la commune raisonnable.

La révision du PLU sera arrêtée lors du conseil municipal du mois de mai. Je vous rappelle la possibilité de venir rencontrer le commissaire-enquêteur. Les dates de l'ouverture de l'enquête publique, inconnues à ce jour, vous seront précisées sur le site de la commune et par voie de presse.

Ce second trimestre vous invitera à une mobilisation indispensable pour que vive la démocratie et survivent les valeurs républicaines.

Ce sera aussi l'opportunité de rencontrer une équipe dévouée et enthousiaste à même de vous permettre de confronter la rumeur à la réalité, mais surtout de profiter d'un échange sincère et authentique.

Alors rendez-vous aux urnes ...

Anne-Cécile VIOLLAND

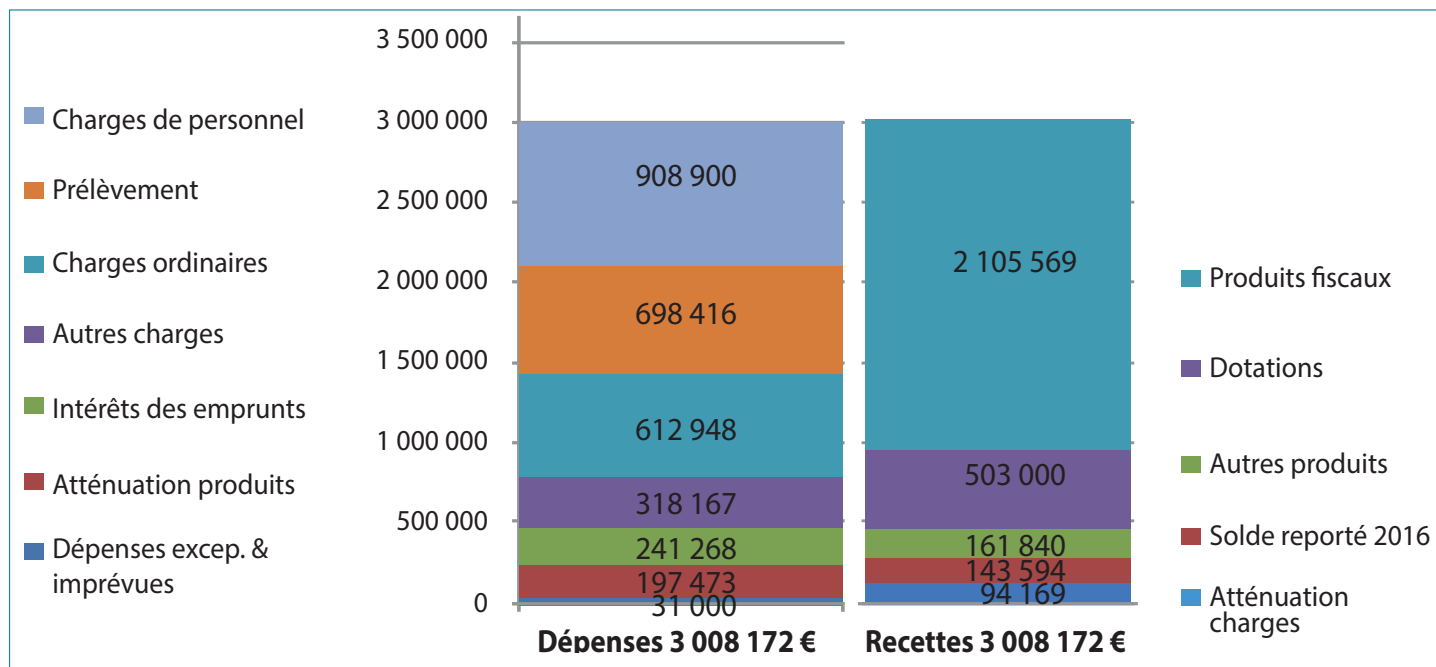
Le Conseil Municipal invite les Neuvecellois à sa réunion publique annuelle qui aura lieu :  
**Jeu 1<sup>er</sup> juin à 19h à la Salle d'Animation**

# Finances

## ■ BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal a voté jeudi 30 mars le budget primitif 2017 de la Commune.

Voici les principales caractéristiques de ce budget concernant le **FONCTIONNEMENT** :



• Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 008 172 €.

• Afin de compenser la baisse des dotations de l'Etat (-22% cette année) et en vue de financer le futur équipement de services publics à Milly comprenant l'agrandissement de l'école, **la part communale des impôts locaux augmente de 2%**. Une augmentation identique est prévue les deux années suivantes 2018 et 2019.

• La **taxe d'habitation sur les résidences secondaires** passe à 25% (0% en 2016) ce qui rapporte à la Commune environ 51 000 € pour les 280 résidences concernées.

• Les **dépenses** réelles (2 249 654 €) augmentent de 2,40%, alors que les **recettes** réelles (2 854 578 €) sont en augmentation de 4,71%.

• Les subventions allouées par la Commune aux associations sont en baisse : la subvention versée à l'Ecole Saint Bruno est réduite de moitié et celle versée à La Fourchette de Milly est fortement réduite du fait de la reprise de la restauration par la Commune dès septembre prochain.

• Le prélèvement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses permettant de financer les investissements) montre encore une baisse de 14% et se monte à 698 416 €.

Et voici les principaux **INVESTISSEMENTS** inscrits au budget 2017 :

• La part la plus importante des investissements est consacrée à la **maîtrise d'œuvre de l'équipement de services publics de Milly** pour 1 065 172 € dont 890 172 € sont des restes à réaliser de 2016. Il faut noter que ce montant sera réellement consommé tout au long des travaux jusqu'en 2020.

• Fin des travaux d'aménagement pour la **sécurisation de la RD21** (avenue de Milly) pour 476 265 € dont 426 265 € étaient déjà inscrits au budget 2016.

• Poursuite du programme visant à améliorer l'**éclairage public** pour 83 000 €.

Le total des dépenses effectives d'investissement s'élève à 2 489 181 €, auxquelles il faut ajouter le remboursement du capital des emprunts contractés par la Commune pour 349 688 €.

Le **financement des investissements s'opère à 58 % par les fonds propres**. Le reste est financé par les subventions pour 11 % et par le recours à l'emprunt pour 31 %.

Vous pouvez trouver tous les détails de ce budget primitif sur le site de la Mairie : [www.mairie-neuvecelle.fr](http://www.mairie-neuvecelle.fr).

## ■ RENÉGOCIATION DE LA DETTE : TENTATIVE AVORTÉE !

Après avoir contacté les établissements bancaires auprès desquels la Commune détient ses emprunts, il s'avère qu'il est quasiment impossible de négocier en vue de faire baisser les taux d'intérêt pratiqués.

La dette actuelle de la Commune se monte à 5,4 millions d'euros, et tous les taux sont à taux fixes à un taux moyen de 4 %.

**Les conditions de remboursement sont fortement dissuasives puisque la Commune devrait déboursier une indemnité exorbitante de 40 % calculée sur le capital restant dû, soit plus de 2 millions d'euros.**

Renégocier ses prêts pour un particulier, c'est possible, pour les collectivités territoriales, c'est impossible !

## ■ SERVICES PÉRISCOLAIRES : DES CHANGEMENTS EN PERSPECTIVE...

Nous avons présenté dans le Neuv'Echos N°52 de juillet 2016 les premiers résultats d'une étude sur le fonctionnement actuel des services périscolaires (Bus, Cantine, TAP, Halte-garderie). Les orientations fournies à cette époque étaient :

- ➔ **Pérenniser les emplois** de tous les personnels impliqués par les différents services,
- ➔ Mise en place d'un **guichet unique** au sein du groupe scolaire afin de disposer d'un interlocuteur unique pour les parents et d'améliorer la coordination interne du fonctionnement de ces services,
- ➔ Mise en œuvre d'une **application informatique** couvrant tous les services périscolaires pour la gestion des inscriptions, des pointages des présences, la facturation et les paiements. Elle doit aussi offrir aux parents la possibilité d'intervenir à toutes ces étapes via internet.

Après plusieurs mois d'étude et d'échanges notamment avec les représentants de l'association de la Fourchette de Milly et de l'ADMR Lugin, **la Municipalité a pris les décisions suivantes :**

**1°** Pour réduire la charge grandissante liée à la gestion de la restauration (jusqu'à 160 repas servis par jour) et pour éclaircir les responsabilités de chacun, **la Municipalité va reprendre l'entier de la gestion de la restauration** dès septembre 2017. Cela signifie que la commande des repas, la fixation du prix, la facturation seront assumés par la Mairie.

**2°** La **Fourchette de Milly** devrait continuer à œuvrer pour le bien-être des enfants pendant la pause méridienne pour ce qui concerne **la surveillance et l'animation** pendant et avant/après le repas. L'association conservera donc le personnel concerné et travaillera en collaboration avec la Mairie pour cette activité.

**3°** Le **travail de coordination** de l'ensemble des services périscolaires sera également assuré par une employée municipale en remplacement d'une employée de la Fourchette. Le recrutement est en cours, et la Municipalité prendra toute mesure permettant d'assurer la stabilité et la continuité de cette importante fonction à l'école.

**4°** La Municipalité tient à souligner l'énorme travail assuré en grande partie par **les bénévoles de l'association de la Fourchette de Milly** et remercie tous les membres qui se sont succédé au fil des années pour assurer ce service public.

**5° Un logiciel a été choisi : il s'agit de eTicket**, de la société QIS basée à Voiron (Isère). Ce logiciel permettra de gérer l'ensemble des données de la famille, des enfants, les inscriptions au Bus, au TAP et à la Cantine (la halte-garderie sera intégrée par la suite), la facturation et les paiements. Les parents disposeront d'un accès via internet ainsi que d'une application sur smartphone. Ce logiciel doit être testé par quelques familles d'ici la fin de l'année scolaire 2016-2017. Il doit être complètement opérationnel à la rentrée de septembre pour toutes les familles. Ce logiciel est déjà exploité à Allinges et Perrignier.



Une réunion d'information destinée aux parents s'est tenue le 5 avril à la Salle d'Animation. Elle a permis d'aborder tous les sujets concernant l'école.



## ■ LA FOURCHETTE DE MILLY – RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à la charge que cela représente et aux contraintes dues aux travaux prochains dans l'école, le conseil d'administration de l'association a fait le choix de ne pas reconduire la convention qui la liait à la commune concernant les Temps d'activités périscolaires et le bus scolaire. L'association ne gèrera plus que l'animation et la surveillance de la pause méridienne (service du repas et animation) dès la rentrée 2017.

Le bureau de l'association ne renouvellera pas son mandat en septembre prochain : parents, grands-parents, neuvecellois soucieux du bien-être des écoliers, la Fourchette de Milly et les élèves ont besoin de vous ! Si vous souhaitez agir pour votre commune, vos enfants, la Fourchette de Milly est l'association idéale !

**Rendez-vous à l'assemblée extraordinaire de la Fourchette de Milly qui se tiendra le mardi 30 mai à 20h**, dans la salle du restaurant scolaire. N'hésitez pas à prendre contact avec nous et vous découvrirez une assemblée impliquée, entreprenante et active : nous vous attendons avec impatience !



## ■ RENTRÉE SEPTEMBRE 2017

**Inscriptions** : Nous rappelons que les parents d'enfants nés en 2014 désireux d'inscrire leur enfant à l'école, doivent venir en Mairie **avant le vendredi 26 mai** avec livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile récent (EDF, téléphone).

Une réunion organisée par Véronique VUARGNOZ, directrice de l'école maternelle est prévue pour informer les parents le **mardi 30 mai à 18h** à l'école.

Les parents d'élèves actuellement en Grande Section de maternelle (nés en 2011) doivent également passer en Mairie pour confirmer leur inscription à l'école élémentaire **avant le vendredi 26 mai**. Les éléments à fournir sont : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile récent (EDF, téléphone), et éventuellement l'attestation de radiation de l'établissement scolaire précédent.

**Rythmes scolaires** : l'organisation actuelle des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sera reconduite pour l'année scolaire 2017-2018. Les TAP se déroulent donc le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Les tarifs appliqués en 2016-2017 restent inchangés pour la prochaine année scolaire.

**Effectifs et nombre de classes** : les effectifs stables prévus en maternelle et élémentaire à la rentrée 2017 permettent de conserver le même nombre de classes soit 4 classes de maternelle et 6 classes en élémentaire.

## ■ EQUIPEMENT DE SERVICE PUBLIC À MILLY (AGRANDISSEMENT ÉCOLE)

Cet important projet d'aménagement du centre de Milly et d'extension du groupe scolaire avance, et des premières études géotechniques ont révélé des problèmes importants d'instabilité du sol. Des études complémentaires ont donc été nécessaires afin d'en évaluer l'ampleur et l'impact sur les fondations.

A ce jour, les surcoûts engendrés par ce défaut de terrain ont amené la Municipalité à demander aux différents acteurs d'adapter le projet afin de rester dans l'enveloppe initiale définie.

En l'état actuel, les travaux ne devraient démarrer qu'en avril 2018, c'est pourquoi les budgets 2016 et 2017 n'intègrent pour le moment que les honoraires de maîtrise d'œuvre.

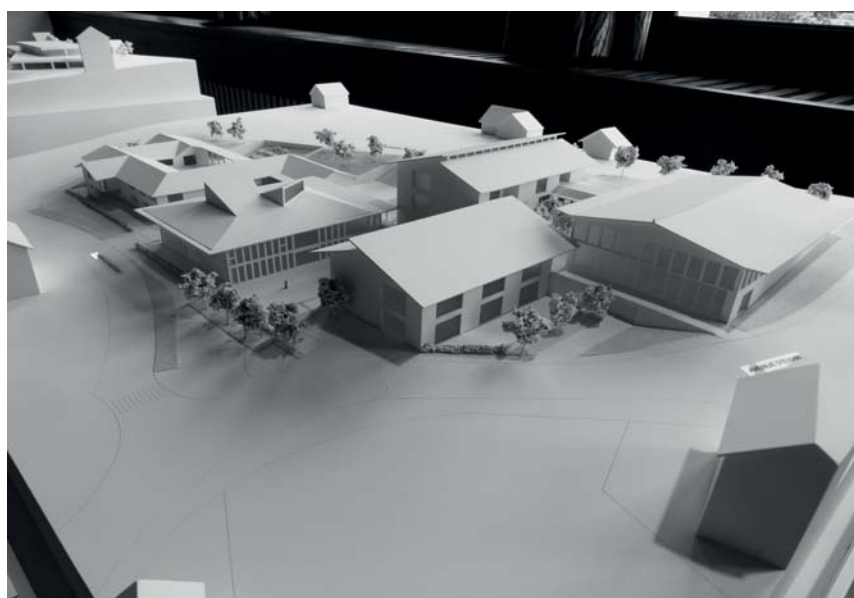
Les classes ne seront impactées qu'au début de l'année scolaire 2019-2020 : elles seront transférées cette année-là dans des bâtiments provisoires sur un site proche de Milly. La fin des travaux est planifiée pour la rentrée 2020.

### Équipement informatique :

La Mairie a décidé en coordination avec les enseignants d'investir dans 7 tablettes mises à disposition des classes d'élémentaire CE2-CM1-CM2. De plus, les PC's fixes installés dans ces classes seront équipés de licences Windows en remplacement de Edubuntu. Ces investissements dans une classe mobile permettent d'améliorer l'équipement des classes en attendant la fin des travaux prévus.



**Bureau pour la coordinatrice de La Fourchette de Milly** : travaillant de plus en plus dans des conditions difficiles dans l'enceinte du restaurant scolaire, la Municipalité a mis à disposition de la coordinatrice un local temporaire afin de lui offrir un véritable espace et un bureau lui permettant de travailler et de recevoir les familles dans de meilleures conditions.



## ■ RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après avoir présenté dans sa version provisoire le plan de zone et le règlement du futur Plan Local d'Urbanisme à la population le 9 février 2017, nous entrons maintenant dans sa phase finale, à savoir l'arrêt projet par le Conseil Municipal, la consultation pour avis des personnes publiques associées, l'enquête publique, l'approbation par le Conseil Municipal.

Le Conseil municipal souhaite arrêter prochainement son projet PLU et le transmettre pour consultations aux diverses instances, parties prenantes dans cette procédure, pour avis. A la fin de la période de consultation des personnes publiques associées\*, la commune va saisir le tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur qui recevra la population neuvecelloise afin d'écouter leurs avis et doléances. Les avis des personnes publiques associées ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des différentes commissions consultées seront joints au dossier d'enquête publique.

Cette phase d'enquête publique est importante car elle permet à tout un chacun de donner son avis sur la version finale de notre Plan Local d'Urbanisme et ce de manière anonyme.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie sur rendez-vous et pourra être contacté via courriel ou courrier recommandé. Les dates d'enquête publique et l'adresse courriel seront publiées dans la presse locale, disponibles également en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune. Nous vous conseillons vivement de venir rencontrer le commissaire-enquêteur afin qu'il puisse enregistrer en toute objectivité vos demandes.

Répondant à l'ordonnance du 3 août 2016 relative à la dématérialisation numérique, nous mettrons également, lors de cette phase d'enquête publique, un poste informatique à disposition du public en mairie, sur rendez-vous, afin que vous puissiez venir consulter l'ensemble des documents relatifs à notre Plan Local d'Urbanisme.

Par ailleurs, Mme le Maire et son adjoint en charge de ce dossier sont à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez avoir concernant cette révision.

\* *Personnes publiques associées = Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Communes voisines, Services d'urbanisme de l'Etat.*

## ■ CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

### Nouvelles modalités d'accueil des usagers et de délivrance

**Depuis le 21 mars 2017**, le nouveau dispositif de délivrance des cartes nationales d'identité est entré en vigueur en Haute-Savoie. Seules les Mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) pourront recevoir les demandes. Comme pour les demandes de passeports, l'administré ne pourra plus déposer sa demande à la Mairie de son domicile mais pourra librement choisir la Mairie équipée d'un DR. Le retrait du titre après production interviendra dans la même Mairie. La commune de NEUVECELLE continuera à délivrer le formulaire CERFA et précisera les pièces à fournir ainsi que les modalités de réception (rendez-vous) par les Mairies équipées d'un DR à proximité. La commune équipée la plus proche est Evian.

**Toutefois, Il est fortement recommandé aux usagers de saisir leur demande en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en téléchargeant le formulaire CERFA 12100\*02 dématérialisé (CNI ou passeport) et de l'imprimer après l'avoir préalablement complété.**

Éléments supplémentaires devant composer le dossier :

- ↳ 1 photographie noir et blanc
- ↳ 1 justificatif de domicile
- ↳ En cas de perte : un timbre fiscal de 25 € et une déclaration de perte ou de vol

# Mairie Echos

↳ 1 extrait d'acte de naissance pour les premières demandes et les CNI non renouvelées dans l'année d'expiration.



Le format et le mode de production des CNI restent inchangés. Les CNI actuelles sont valides jusqu'à leur expiration. Les cartes délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 à des personnes majeures (à la date de délivrance) conservent le bénéfice d'une prorogation de 5 ans et n'ont donc pas à être renouvelées.

Toutefois, le titulaire d'une CNI visiblement périmée pourra en solliciter le renouvellement avant la fin des 5 années supplémentaires en cas de changement de nom, de nom d'usage, d'adresse – déménagement ou nouvelle dénomination - ou exceptionnellement en cas de voyage à l'étranger en fournissant un justificatif de ce projet.

Présence du demandeur mineur – situation des mineurs de moins de 12 ans :

L'enfant mineur âgé de moins de 12 ans devra être présent lors du dépôt de la demande accompagné de l'un de ses représentants légaux. Sa présence lors du retrait est facultative, la CNI peut être remise au représentant légal.

# Mairie Echos

## ■ 2017 UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS !

L'année 2017 est marquée par les élections Présidentielles et Législatives :

- **Présidentielles : dimanches 23 avril et 7 mai**
- **Législatives : dimanches 11 et 18 juin.**

Les 2 bureaux de vote, installés à la Salle d'Animation, près de l'église, seront ouverts **sans interruption de 8h00 à 19h00** (attention nouvel horaire !).

### Rappel :

↳ De nouvelles cartes d'électeur sont envoyées aux personnes inscrites sur les listes électorales,

↳ **Les électeurs sont tenus de présenter une pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport ou toute pièce permettant de justifier de l'identité avec photo). La carte d'électeur seule ne suffit pas, car elle n'est pas obligatoire,

↳ Les procurations doivent être faites suffisamment à l'avance pour que la mairie reçoive les documents avant le dimanche de l'élection concernée. Il faut se rendre dans un commissariat, une Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance. Le formulaire peut être trouvé sur le site [www.interieur.gouv.fr/Elections](http://www.interieur.gouv.fr/Elections) et rempli à l'avance.



## ■ LA CCPE EST MORTE, VIVE LA CCPEVA !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la **CCPEVA** (Communauté de Communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance) est née de la fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Évian (CCPE) et de la Communauté de Communes du Val d'Abondance (2CVA).

Conséquence de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et de la décision du Préfet de Haute-Savoie, elle exerce les compétences suivantes :

- ↳ aménagement du territoire,
- ↳ développement économique,
- ↳ promotion touristique,
- ↳ gestion des déchets,
- ↳ assainissement,
- ↳ transports,
- ↳ Plan Local d'Habitat,
- ↳ soutien aux ADMR (aides à domicile),
- ↳ portage de repas,
- ↳ accueil des Gens du Voyage,
- ↳ randonnée,
- ↳ protection de l'environnement,
- ↳ centres incendie,
- ↳ gestion des équipements sportifs du secondaire.

Installé à Publier, le Conseil communautaire comprend 49 sièges dont 3 pour Neuvecelle (Anne-Cécile VIOLLAND, Christian RUFFET et Alain HYVERT). Anne-Cécile VIOLLAND a été élue 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, en charge des ressources humaines.

La nouvelle Communauté représente un territoire de 22 communes, près de 40 000 habitants et une superficie de 321 km<sup>2</sup>.

## ■ ENQUÊTE SANTÉ DE LA CCPEVA

Dans le cadre du diagnostic local de santé réalisé en interne, une enquête est lancée auprès des habitants par le biais d'un questionnaire, afin d'identifier les principaux problèmes pouvant affecter la santé de la population, les points forts et les faiblesses du territoire, les besoins, les attentes et le ressenti des habitants en matière de santé.

Le questionnaire est anonyme et ne comporte ni nom ni prénom !

Tous les habitants de la CCPEVA sont invités à répondre au questionnaire soit :

- ↳ en le complétant en ligne sur [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr) rubrique Actualités
- ↳ en le téléchargeant et en le renvoyant par mail à [marie.chanet@cc-peva.fr](mailto:marie.chanet@cc-peva.fr),
- ↳ en le déposant à la mairie de Neuvecelle (des questionnaires papier sont disponibles) ou en le renvoyant par courrier à :

*Communauté de communes du Pays d'Évian – Vallée d'Abondance,  
851 avenue des rives du Léman - BP 84 - 74500 Publier.*

Merci d'avance pour votre participation et de répondre si possible avant le 30 avril 2017 !

## ■ RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La tournée des fontainiers débutera **le lundi 3 juillet 2017.**

Nous remercions les Neuvecellois de leur réserver le meilleur accueil et de leur faciliter l'accès au compteur.



**Pour tout renseignement, vous pouvez appeler les Services Techniques au 04 50 75 33 40.**

## ■ LE RADAR PÉDAGOGIQUE PARLE... ET IL EST TRÈS BAVARD !

La Commune a acheté en 2016 un radar pédagogique.

Installé avenue de Maxilly en janvier et février, les premiers résultats fournissent des données objectives reflétant le comportement quelques fois irresponsable de certains de nos concitoyens. Globalement, la moyenne des 50 km/h est respectée mais on relève des excès à toute heure du jour et de la nuit.

Vous pouvez retrouver tous les détails de ces rapports sur le site de la mairie :

[www.mairie-neuvecelle.fr/radar-pedagogique](http://www.mairie-neuvecelle.fr/radar-pedagogique)

Aujourd'hui, le radar est installé Route de Grande-Rive.



## ■ SÉCURISATION RD 21 ET RD 24

Après une interruption hivernale de deux mois, les travaux de sécurisation de la RD 21 et RD24 ont repris le lundi 20 février 2017.

Après les secteurs de l'Odalys, Chez Seuvay et Verlagny, la dernière tranche concerne la portion Banc Vert / Maraiche.

La durée du chantier se déroulera sous alternat, sauf pour la phase rabotage et pose des enrobés qui nécessitera l'interruption totale de circulation dans le secteur à compter du 18 avril 2017 et ce pour une dizaine de jours.

La fin de chantier est prévue pour la dernière semaine de mai 2017.



## ■ BLOC SANITAIRE PLACE DE L'ÉGLISE

Les anciens WC de la place de l'Eglise ont été démolis par les services techniques de la Commune.

Ils seront prochainement remplacés par un nouveau bloc sanitaire autonome et automatisé adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.

Ce nouvel équipement public sera couplé avec un local destiné à la distribution de la fibre optique (SRO sous répartiteur optique), local qui doit obligatoirement se situer dans ce secteur de la commune.



## ■ AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA CREUSE À GRANDE-RIVE



Alors qu'une équipe de travail s'est constituée au sein du Conseil Municipal pour encadrer l'évolution de l'aménagement du terrain de la Creuse, le projet suit son cours. Il est prévu 80 logements dont 16 en location aidée. Une partie sera destinée à de l'accèsion à la propriété pour des primo-accédants et le reste sera en accession libre. Le choix du promoteur s'est porté sur une association Chablais Habitat – Bernard DUTRUEL pour assurer une vente des logements auprès de personnes locales. L'objectif est de ne pas augmenter le nombre de lits froids dans la commune.

Des commerces seront réalisés en front de lac afin de retrouver à Grande-Rive le dynamisme économique d'antan. Nous profitons de cet aménagement pour créer un ensemble de stationnements qui permettront d'offrir plus de places de parking en période estivale avec la réalisation en souterrain et aussi de permettre aux riverains de Grande-Rive d'en acquérir. La voirie sera adaptée et la circulation repensée.

Nous avons rencontré, en présence de l'architecte, Alain DARAGON, les services de l'Etat qui ont été séduits par le projet, et notamment par la proposition de plusieurs petits bâtis reprenant l'aspect de petites maisons intégrées. Ils ont confirmé le respect de la Loi Littorale tout en faisant part de leurs précieuses préconisations en matière architecturale et paysagère afin de garantir une intégration optimale de l'ensemble dans ce site exceptionnel. Il eût été facile de spéculer et de bétonner cet espace en multipliant le nombre de logements prévu compte tenu de la surface importante. Inutile de revenir sur la possibilité refusée par la Municipalité de poser un hôtel comme Le Hilton sur cette parcelle.

Outre le bénéfice induit par la vente de ce terrain pour le financement des équipements publics de Milly et notamment scolaires, ce projet constitue une véritable opportunité dans la continuité de la revalorisation des berges, cohérente et pertinente. Les craintes et appréhensions face à un tel projet sont bien légitimes et sont prises en compte dans son élaboration. Il est prévu de réunir les riverains du terrain et l'association de Grande-Rive afin de présenter le permis de construire avant validation.

L'analyse du fonctionnement du réseau en situation future a montré que la capacité de production des sources communales allée à l'achat d'eau à la ville d'Evian sont suffisants. En conclusion, le réseau communal est suffisamment dimensionné pour faire face au développement de l'habitat.

La phase 3 du diagnostic établira un inventaire des aménagements et solutions envisageables afin de rendre encore plus performant le rendement de notre réseau.

## ■ DIAGNOSTIC DE L'EAU POTABLE

Le cabinet G2C, en charge du diagnostic du réseau d'eau potable de la commune a rendu son rapport de phase 2 (Mesures hydrauliques, analyses bilan ressources/besoins). Vous pouvez consulter ce rapport sur [www.mairie-neuvecelle.fr/projetstravaux](http://www.mairie-neuvecelle.fr/projetstravaux).

L'analyse du réseau en fonctionnement actuel n'a pas mis en évidence de dysfonctionnements majeurs susceptibles de perturber la distribution de l'eau.

# Vie Sociale

La Neuvecelloise recherche des bénévoles pour aider à la mise en place de la traditionnelle Kermesse du 9 juillet.

Contactez Thierry BUTTAY au 06 14 58 67 71



## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Samedi 3 juin de 10h à 17h.

Ateliers, visites et repas partagés dans les jardins publics, privés et pédagogique de Neuvecelle. Toute la journée, venez partager expériences, savoir-faire, nourriture et plantes avec les jardins verts du Chablais (association Art Terre), les incroyables comestibles et le verger communal. Circuit des jardins à visiter et ateliers participatifs. Nous vous proposons un parcours libre et fléché entre les différents jardins selon le programme suivant :

**10h** : atelier «microbiologie du sol, fabrication d'un activateur bactérien», jardin de Gil BURBAN (ouverture du jardin 10h-12h)

**10h-12h** : visite du jardin pédagogique de l'école maternelle

**10h-12h** : ouverture bibliothèque : sélection d'ouvrages, lectures potagères pour enfants

**11h** : atelier «plantes sauvages comestibles», jardin de Jacques Parrot-Lagarenne

**12h30** : pique-nique partagé au parc du Clair-Matin

**14h** : visite du jardin des Incroyables Comestibles, (atelier/animation à définir)

**15h30** : Présentation du verger communal et observation des pollinisateurs  
En continu, visite de jardins privés neuvecellois.

Le programme définitif et détaillé sera diffusé prochainement sur le site internet et par flyers.

## DÉJEUNER DES MÈRES DE FAMILLE

Dimanche 25 juin. Inscription en mairie.

## ACTIVITÉ TIR À L'ARC À GRANDE-RIVE

Tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h à 12h et de 15h à 17h, puis pendant la période scolaire les mercredis 10h-12h et les week-ends 15h-18h, ou sur rendez-vous.

Contact Dominique PERRIN 06 72 56 13 44

## STAGE THÉÂTRE

Enfants - ado - adultes avec Bénédicte LAFOND (Une Compagnie de l'Une à l'Autre), à la Maison des Associations, dimanche 14 et samedi 20 mai, samedi 10 et dimanche 11 Juin.

Contact : Bénédicte LAFONT au 06 79 82 28 70

## COURS D'ANGLAIS GRATUIT

Pour seniors débutants ou non-débutants

Tous les mardis à 14h en mairie, inscription en mairie ou contacter directement Sheila COSFORD au 04 50 38 40 44. Enjoy !

## RASSEMBLEMENT DE PASSIONNÉS DE VOITURES ANCIENNES (Type Ferrari)

Vendredi 2 juin avec une arrivée échelonnée des participants de 12h à 15h à la salle d'animation. Les curieux et les passants pourront venir admirer les belles voitures sur les aires de stationnement.

## MARCHES NOCTURNES 2017

Rendez-vous le mardi 4 juillet à partir de 17h à Grande-Rive au bord du Lac. La chorale Phenix viendra animer ce premier marché 2017.

# Communication

## SITE

Toute l'équipe de la Commission Communication de Neuvecelle vous invite à vous inscrire, si ce n'est déjà fait, à la Newsletter de notre site [www.mairie-neuvecelle.fr](http://www.mairie-neuvecelle.fr).

### Pourquoi ?

Pour vous tenir informé des événements culturels (lancement des marchés nocturnes, soirées des diverses associations, ...), des réunions publiques à ne pas oublier et de diverses informations importantes. Ceci permet en effet de faire le lien pour combler les périodes sans publication papier.

### Le printemps est là...

Nous rappelons également que sont à votre disposition sur notre site les règles du savoir-vivre ensemble concernant le tri des déchets et l'usage de matériel bruyant. Ceci bien entendu dans l'intérêt de chacun et chacune.

## AGENDA

Malgré les déboires de l'année passée concernant l'agenda, nous avons le plaisir de vous annoncer que la société CGEO, avec laquelle nous avons signé un nouveau contrat, nous fournira l'agenda pour l'année 2017-2018. Celui-ci contiendra les informations sur la vie pratique et sera agrémenté de diverses photos de Neuvecelle. Il sera distribué à l'école, aux associations, dans les boîtes aux lettres des anciens, et disponible dans les commerces, en mairie, à la bibliothèque, au local NLC à la fin du mois d'août.

## DISTRIBUTION DU PLAN

Les professionnels du tourisme (gîtes, chambres d'hôtes, location de meublés, ...) sont invités à passer en Mairie pour obtenir des exemplaires du plan de Neuvecelle destinés aux touristes.

## APPEL AUX ENTREPRISES / COMMERÇANTS / ARTISANS / PROFESSIONS LIBÉRALES

Si vous n'êtes pas encore référencés sur le site [mairie-neuvecelle.fr](http://mairie-neuvecelle.fr), signalez-vous auprès de la mairie. Vous êtes les bienvenus, c'est gratuit !

## ERRATUM

Nous présentons nos sincères excuses à Françoise MACCHI au sujet des photos de l'article du Bulletin Municipal page 21. La photo de gauche en noir et blanc ne présente pas Françoise MACCHI mais le skieur Alain PENZ. Voici donc Françoise MACCHI :







## ■ ECOLE DE HANDBALL

Pour commencer l'année 2017, les petits handballeurs ont été conviés à tirer la galette des Rois le mercredi 11 janvier. Une fois les moments festifs passés, il était temps pour nos handballeurs en herbe de retrouver les terrains et affronter les autres équipes du département. Ils se sont rendus à Bonneville pour le tournoi de la galette.

Le 12 février, ils ont participé au tournoi d'hiver à Annemasse. Puis il était temps de préparer le char et les déguisements pour défilier au Carnaval d'Evian. Les petits étaient enthousiastes et heureux de participer à cet événement.

Dimanche 19 mars, ils se retrouvés à Cluses pour jouer le tournoi de printemps. Puis le 23 avril, ils se rendront à Marignier.



Pour finir la saison en beauté, le tournoi final aura lieu au gymnase de la Léchère à Evian le dimanche 21 mai de 9h à 17h, où toutes les équipes du département seront conviées. Venez nombreux les encourager.

**Pour tout renseignement :**

**[www.eviansportshandball.com](http://www.eviansportshandball.com) ou appeler le 06 74 03 16 57**

## ■ NYAMAGUÈ - OUT OF AFRICA À NEUVECELLE

Lors de la journée du 27 janvier, la chaleur africaine a enflammé Neuvecelle. L'après-midi, à la Maison des Associations, nous avons organisé 2 stages affichant complet, dundun danse et danses traditionnelles de Guinée, dirigé par Bamba CAMARA venue de Metz pour l'occasion.



Le soir, la grande CASE d'animation s'est transformée en village africain. 140 convives ont pu apprécier le repas aux saveurs exotiques concocté par le grand MARABOU des cuisines nommé Thierry. L'ambiance était percutante avec nos GRIOTS Mambourou et Modou.

Entre les différents plats, les danseuses de Nyamaguè et le groupe « Souris quand tu chauffes », du Lyaud, ont fait preuve de leur talent d'animateur en entraînant à leur suite une forte participation des convives pour un BAL POUSSIÈRE endiablé.

L'association Nyamaguè vous donne rendez-vous bientôt pour de nouveaux stages, soirées et pour la Fête de la Musique, afin de partager danse, rire, émotion et amitié...

## ■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LE MARQUE PAGE

**Pour tous les goûts et tous les âges !**

**A votre disposition à la bibliothèque du 18/04 au 17/05.**

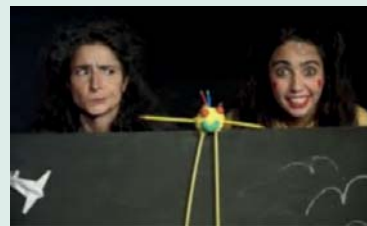
### **Jeu « Biz galerie »**

Edition 2015 du livre jeunesse d'Annemasse.

Un grand sens de l'observation ainsi qu'une curiosité aiguisée seront indispensables aux jeunes joueurs pour répondre aux énigmes.

### **Spectacle Jeune Public : mercredi 3 mai à 16h**

**Géromine et Lulu au pays des crayons...**



### **Création festival des mômes 2016**

Alors que tout les sépare, Géromine et Lulu se retrouvent à vivre ensemble au pays des crayons de couleurs. Dans leur bagage

et pour tout langage, l'une n'a que du sable chantant et l'autre, que de la pâte à modeler malicieuse. La frontière entre elles semble infranchissable... C'est sans compter sur le pouvoir de l'humour, de la bonne humeur et ... de la boule rouge !

### **Prix littéraire Rosine Perrier 2017, jusqu'au 9 septembre 2017**

Les lecteurs des bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie ont la possibilité de voter pour leur(s) livre(s) préféré(s). Vous trouverez à la bibliothèque les 12 livres de la sélection du Prix littéraire Rosine Perrier.

### **Atelier d'écriture pour adultes**

Une fois par mois le dernier vendredi du mois, atelier d'écriture, inscription souhaitée.



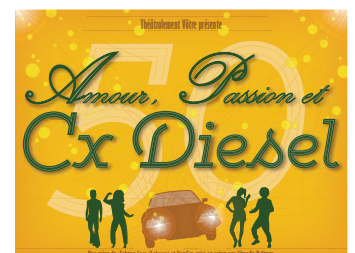
**Animations gratuites, mais sur Réservation :**

**Bibliothèque Le Marque Page,  
Tél : 04 50 75 01 77**

## ■ THÉÂTRALEMENT VÔTRE

Depuis janvier, la troupe THEATRALEMENT VOTRE travaille une comédie hilarante sur un projet d'envergure pour lequel elle a été sollicitée.

En effet, à l'occasion des 50 ans de la Maison des Arts du Léman, nous y jouerons AMOUR PASSION et CX DIESEL le dimanche 18 juin 2017. (horaire encore à fixer).



Nous serons ravis de vous retrouver ce jour-là à la MAL de Thonon.

**Infos et tarifs : <http://mal-thonon.org/accueil/>  
et THEATRALEMENT VOTRE**

# Assoc'Echos

## ■ DONNEURS DE SANG

Surprise en ce début d'année pour la première collecte 2017 qui avait lieu le ... 2 janvier. Le lendemain des fêtes, alors que nous étions un peu pessimistes, ce sont 101 personnes qui se sont présentées pour donner leur sang et partager la raclette traditionnelle et la galette. Par contre le 6 mars, il n'y en avait que...79, peut-être le mauvais temps et le vent, dommage car l'EFS a toujours besoin d'autant de dons, les malades et accidentés n'attendent pas.

Nous avons aussi fait le plein pour notre loto, qui nous permet d'assurer de bonnes collations et de participer financièrement aux différentes activités et réunions, comme la balade raquettes-raclette qui s'est déroulée le dimanche 12 mars en Vallée Verte.

Par une magnifique journée ensoleillée, quoique un peu nuageuse, 23 donateurs de sang et leur famille se sont élancés du plateau de Plaine Joux, au-dessus de Bogève, pour une balade raquettes à la pointe de Miribel. La plupart n'ont pas voulu chausser leurs raquettes en voyant le terrain, mais certains s'en sont voulu quand ils s'enfonçaient...Après une ou deux pauses, une vingtaine se sont retrouvés au sommet, après un chemin de croix effectif pour certains. Dommage, le Mont Blanc était caché par quelques nuages. Tous, rejoints par 3 autres qui avaient fait la grasse matinée, ont dégusté la raclette à Habère-Lullin, d'où le nom emblématique de notre sortie raquettes-raclette.

## ■ COLIBRIS DU LÉMAN INCROYABLES COMESTIBLES

*Et si nous transformions Neuvecelle en vastes jardins de fruits et de légumes à partager ?*

C'est le projet du groupe Colibris et des Incroyables Comestibles de Neuvecelle, qui appartient aux Incroyables Comestibles Colibris du Léman 74. C'est un mouvement citoyen international, joyeux, libre, apolitique, écologique et solidaire visant à l'autonomie alimentaire d'un territoire.

Les Incroyables Comestibles créent avec les habitants de tout âge des espaces de fruits, légumes, plantes condimentaires aromatiques, plantes sauvages comestibles dans un esprit de convivialité, de partage, de gratuité, de découverte des pratiques de jardinage naturelles : agroécologie, permaculture,....



Le congrès régional aura lieu à Evian les 13 et 14 mai, avec en primeur une journée organisée par le groupe jeunes le samedi 29 avril sur la plage de Grande Rive avec stand de promotion, jeux pour enfants et buvette. Bon accueil à tous.

**Merci à tous les donateurs de sang qui, par leur geste généreux, permettent aux malades de garder l'espoir d'une vie meilleure. Alors, n'hésitez pas, le comité vous attend à la prochaine collecte du lundi 15 mai de 17h30 à 20h00, place de l'église.**

*Sang donné = Vie sauvée*

*Le comité*



Le premier jardin de Neuvecelle a vu le jour au parc Clair Matin, le samedi 29 octobre dernier. Une quinzaine de joyeux Incroyables ont apporté pelles, pioches, tonte, bois raméal fragmenté, feuilles mortes pour préparer le jardin de plantes aromatiques. Des arbres, viorne, obier, sureau et aubépine ont été plantés.

Les incroyables Comestibles des différentes communes du Chablais (Armo, Cervens, Féternes, Le Lyaud, Massongy, Margencel, Neuvecelle, Orcier, Thonon) ont soufflé leur première bougie le samedi 25 février à Cervens dans la joie et la bonne humeur.

Le samedi 4 mars, les Incroyables ont réalisé une bordure en noisetier tressé (plessis), et installé leurs premiers plants dans une grande convivialité.

Les Incroyables Comestibles du Léman organisent aussi différents ateliers ouverts à tous, petits et grands, comme faire des semis ou peindre des galets pour étiqueter les plantations.

Lors des rendez-vous aux jardins, **le samedi 3 juin prochain**, vous pourrez découvrir dans le jardin du Clair Matin les différents végétaux plantés, et leurs usages.

Les réunions sont ouvertes à tous chaque premier mercredi du mois à la Maison des Associations à 20 h.

*Retrouvez toutes les informations sur la page*  
[www.mairie-neuvecelle.fr/incroyables-comestibles-e64](http://www.mairie-neuvecelle.fr/incroyables-comestibles-e64)

**Contact : icneuvecelle@gmail.com**  
**Marion CASARI : 06 68 75 86 74**



## Le jardin des Sons

### ■ LE JARDIN DES SONS - 2017, ON POUSSE LA CHANSONNETTE

Avec une nouvelle présidente, Yvonne JACQUIER, élue fin 2016, c'est sous le gui que l'année a commencé avec un concert donné dans un espace Tully thononais plein à craquer en compagnie du Brass Band Léman Mont-Blanc. A peine le temps de peaufiner quelques nouveaux titres qu'un concert inédit se profilait déjà dans la même salle mais en changeant les acteurs puisque le Jardin des Sons s'est produit avec cinq autres chorales pour un « printemps en c(h)oeurs » le 19 mars.

Dans la foulée, la chaleur tropicale attendait plus de 200 convives le samedi 25 mars. Le temps d'une soirée créole organisée de main de maître par les bénévoles, les rythmes cadencés, les pas chaloupés et les corps déhanchés ont prolongé la nuit ...

A noter dans vos agendas le retour du Jardin des Sons sur ses terres avec un concert organisé **le samedi 13 mai à 20h30 à la Salle d'Animation**. L'occasion d'accueillir Tourn'O'sol de Mégevette, joyeuse troupe d'une petite dizaine de chanteurs qui se produit a cappella pour un programme très varié allant de la variété française au gospel ...

Venez nombreux les découvrir à nos côtés !



### ■ UNE IDÉE DE GÉNIE



#### Le jardin de mes rêves

Dans le cadre de son engagement pour l'éducation au développement durable, l'association « une idée de génie » organise son traditionnel concours du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre 2017. Après la maison, la planète, la ville, le thème retenu cette année est **le jardin**.

Parce que nous sommes tous acteurs du changement, l'association fait appel aux talents de tous, petits et grands, pour recueillir vos idées dans un grand concours « Imagine le jardin de tes rêves », plein de fruits, légumes, plantes aromatiques, fleurs, abeilles, vers de terre,...

Le concours vise à réaliser un dessin, une peinture, un bricolage, un poème, une photo... pour présenter le jardin de ses rêves : jardin potager, jardin de grand-mère, jardin d'agrément, jardin japonais...

Les œuvres seront exposées lors de la 2<sup>ème</sup> édition du salon DROIT D'AVENIR, le 23 novembre à la Salle d'Animation.

Les gagnants seront récompensés avec des livres, jeux, sorties nature,...

A vos crayons, pinceaux, ciseaux, terreau, graines, bêche, binette, arrosoir... participez, vous aussi et imaginez « Le jardin de vos rêves ».

**Retrouvez toutes les informations sur**

**[http://www.une-idee-de-genie.fr/pages\\_fr/les-actions.html](http://www.une-idee-de-genie.fr/pages_fr/les-actions.html)**

Association « Une Idée de Génie » M-C DEBOURG Présidente  
contact@une-idee-de-genie.fr / [www.une-idee-de-genie.fr](http://www.une-idee-de-genie.fr)

### ■ LOU NOVE CHAT'NI

Toujours dans le but de récolter des fonds pour financer les projets de l'école de Neuvecelle, l'association des parents d'élèves organise

**un vide-grenier place de l'église**, ouvert à tous le **dimanche 14 mai prochain** : les inscriptions seront ouvertes dès le 10 avril alors n'attendez pas trop pour réserver votre emplacement !

Notez déjà la date incontournable qui clôturera l'année scolaire sur une note festive et conviviale : la Fête de l'Ecole aura lieu le samedi **24 juin prochain**. Que ce soit pour boire un verre, déjeuner ou donner un coup de main sur les stands, nous avons besoin de vous !

Le bureau va perdre plusieurs membres à la rentrée prochaine, notamment les présidente et vice-présidente qui ne renouvellent pas leur mandat : si vous avez envie de vous investir dans une association qui œuvre pour les écoliers, si vous aimez le contact, l'action et la convivialité, n'hésitez plus et osez ! Nous vous accueillerons avec plaisir : venez jauger l'ambiance, l'entrain et le dynamisme de l'équipe en place et vous serez convaincu de vous engager en septembre prochain ! L'association et les petits Neuvecellois comptent sur vous : à très bientôt !





## ■ NEUV'GYM

*Nous invitons toutes celles qui, depuis décembre 1986, ont inscrit leur nom au tableau de nos adhérentes, à fêter l'anniversaire du club*

**SAMEDI 15 AVRIL - 19h30 à la Salle d'Animation - Place de l'Église à Neuvecelle.**

Pour la bonne organisation de ce rendez-vous, merci de confirmer votre présence au **06 65 05 50 50** (Françoise) ou au **06 15 22 04 47** (Christiane) ou encore par mail à [neuvgyim@orange.fr](mailto:neuvgyim@orange.fr).

## Neuvecelle Loisirs et Culture



### Les évènements à venir

#### ■ GRAND CONCOURS D'ŒUFS DE PÂQUES ET ATELIER DE CUSTOMISATION D'ŒUFS

Les enfants sont invités à imaginer, à créer leur œuf de Pâques. Nos artistes peuvent les déposer au bureau de NLC aux heures d'ouverture, ou à la bibliothèque.

Les œufs seront exposés dans les commerces neuvecellois.

Un atelier est prévu le mercredi 12 avril de 15h00 à 16h30 à la Salle d'Animation (3€). La remise des prix se fera à la suite de l'atelier.

*Renseignements et inscription 06 19 68 23 68*

*ou [p-white@wanadoo.fr](mailto:p-white@wanadoo.fr)*

#### ■ ATELIER « FÊTE DES PARENTS »

Mercredi 10 mai de 15h00 à 16h30

Vos enfants créent votre cadeau !! *Participation : 3 euros*

#### ■ SORTIE À LYON



**Samedi 20 mai**  
Une sortie insolite pour découvrir Lyon différemment, animée d'un conteur de rues. Les curiosités

lyonnaises se feront sous forme de jeux de piste. Philippe DECHEVRE se fera l'honneur d'évoquer son patrimoine, sa passion, et tous ses secrets; gastronomie, dialectes, lieux insolites... La journée se terminera par une soirée au café-théâtre « Le Complexe du Rire ».

*Le prix de la journée est fixé à 75€ (voyage, visite, tapas, boissons).*

#### ■ OLYMPIADES

Dimanche 4 juin

Rencontre et animations entre les habitants de Neuvecelle et environs. Formez vos équipes !

*Gratuit – Inscription obligatoire auprès de*

*Thierry BUTTAY (06 14 58 67 71) ou de l'association NLC.*

#### ■ CONCERT DE LUCI BELLE

Samedi 17 juin à 20h00

Eglise de Neuvecelle



#### ■ GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE

**QUAI DE GRANDE RIVE** la météo sera clémente...

Dimanche 18 juin à partir de 16h

Au programme : scène ouverte, démonstrations des associations de Neuvecelle, Maxilly, et nombreux groupes locaux. Ambiance assurée, venez nombreux !!



#### ■ EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

Du 14/07 au 23/07

Peinture par Raymonde et Jean Pierre Aubert

Du 09/08 au 23/08 Exposition photo par Gavot déclic

#### ■ VIDE GRENIER

Dimanche 6 août - Place de l'église

#### ■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Nous recherchons des musiciens, des instruments insolites, ou rarissimes, montrez-nous vos talents. Un grand concours photos musical. Tous à vos appareils lors de cortèges, concerts, ou bien d'autres...

Contact : Neuvecelle Loisirs et Culture  
3, rue de l'OPAC - Place de Milly 74500 Neuvecelle  
Tel. : 04 50 70 13 36 ou 07 81 85 67 85

Mail : [nlc74500@live.fr](mailto:nlc74500@live.fr)

Site internet : <http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

#### Horaires de permanences

Mardi : 16h - 18h

Jeu : 10h - 12h

Vendredi : 10h - 12h et 13h - 18h

